

n° 6

février 2013

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/

NOUVEAU

Version
numérique
interactive

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 64	Le financement et l'exécution de la R&D en France
27	p 66	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
28	p 68	Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
29	p 70	L'effort de recherche et développement en France
30	p 72	les dépenses intérieures de recherche et développement
31	p 74	Le financement des activités de recherche et développement
32	p 76	Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
33	p 78	Les moyens humains de la recherche et développement
34	p 80	La formation par la recherche
35	p 82	Les dépenses de recherche dans les organismes publics
36	p 84	Les chercheurs en entreprise
37	p 86	Les Jeunes Entreprises Innovantes
38	p 88	La R&D en biotechnologie dans les entreprises
39	p 90	la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
40	p 92	La recherche en environnement
41	p 94	La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
42	p 96	Les publications scientifiques de la France
43	p 98	Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
44	p 100	La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
45	p102	La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Comme leurs prédécesseurs, environ 9 diplômés de Master, DUT ou licence professionnelle en 2009 sur 10 sont en emploi en décembre 2011, 30 mois après leur entrée dans la vie active après l'obtention de leur diplôme en 2009. Mais les conditions d'embauche sont moins favorables pour les titulaires d'un DUT par rapport aux diplômés de licence professionnelle ou de Master. Les entreprises assurent l'embauche de 63 % des diplômés de Master. Ils se distinguent par une mobilité supérieure aux autres diplômés.

Dans un contexte économique très similaire à celui de l'année précédente – 9,3 % de taux de chômage en France métropolitaine au dernier trimestre 2011 – la situation vis-à-vis de l'emploi, 30 mois après leur entrée sur le marché du travail, des jeunes sortis en 2009 de l'université après l'obtention d'un Master, d'une licence professionnelle (LP) ou d'un DUT diffère peu de celle qu'avait connue la promotion précédente un an auparavant. Comme pour cette dernière 91 % des diplômés de Master et 92 % des diplômés de LP sont en emploi. Pour les diplômés de DUT, qui sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme, le pourcentage se tasse légèrement puisqu'il n'est que de 89 % contre 91 % l'année précédente.

En dehors du niveau de l'emploi et du salaire, qui augmentent avec le nombre d'années d'études, les conditions d'embauche sont plus favorables en LP qu'en master et en DUT : 80 % de ceux qui sont en emploi ont un emploi stable contre 73 % et 71 % en master et en DUT ; 96 % ont un emploi à temps plein contre 94 % et 92 % en master et en DUT (*graphique 01*). Ces différences sont remarquablement stables puisqu'elles étaient pratiquement identiques pour les diplômés 2007 et 2008.

Les diplômés de Droit-Economie-Gestion (DEG) et Technologies-Sciences-Santé (TSS) bénéficient de conditions d'embauche nettement plus favorables que ceux de Sciences humaines et sociales (SHS) et de Lettres-Langues-Arts (LLA). Ainsi 92 % des diplômés de Master de DEG et de TSS (qui représentent 71 % de l'ensemble) sont en emploi 30 mois après leur entrée dans la vie active contre 88 % et 85 % seulement en SHS et en LLA (*graphique 02*). L'avantage des premiers est plus net encore en termes de qualité des emplois occupés : ceux-ci sont plus souvent de niveau

cadre ou profession intermédiaire (20 points d'écart entre TSS et LLA), plus souvent stables (20 points d'écart entre DEG et SHS), plus souvent à temps plein, avec un salaire net mensuel médian hors primes supérieur de 16 % au moins. Les diplômés de LP et de DUT connaissent des différences similaires sauf pour le niveau des emplois occupés par les diplômés de DEG, nettement plus faible.

Comme les années précédentes, près des deux-tiers des diplômés de master en emploi travaillent dans une entreprise privée. Cette proportion diminue toutefois très légèrement, à 63 % cette année contre 66 % l'an dernier, au profit de la fonction publique dont la part progresse de 15 % à 18 % (*graphique 03*). Cette évolution ne touche pas les titulaires d'un Master du domaine TSS dont les trois-quarts travaillent toujours dans une entreprise privée. Elle concerne plus particulièrement certaines disciplines tertiaires comme le droit, l'économie, information-communication. En histoire-géographie ce sont les emplois dans les associations qui diminuent, de 19 % à 14 %, au profit de la fonction publique dont la part passe de 37 % à 44 %.

Les diplômés de DEG se dirigent principalement vers les activités financières ou d'assurance (20 %), et à un degré moindre vers le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (14 %). L'enseignement (20 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (16 %) recrutent à eux-seuls plus du tiers des diplômés de LLA, tandis que près de la moitié des diplômés de TSS rejoignent le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (25 %), ou les industries (19 %).

Les diplômés de Master sont les plus mobiles : dans 47 % des cas, leur emploi se situe en dehors de la région de leur université, contre respectivement 39 % et 28 % pour les diplômés de LP et de DUT.

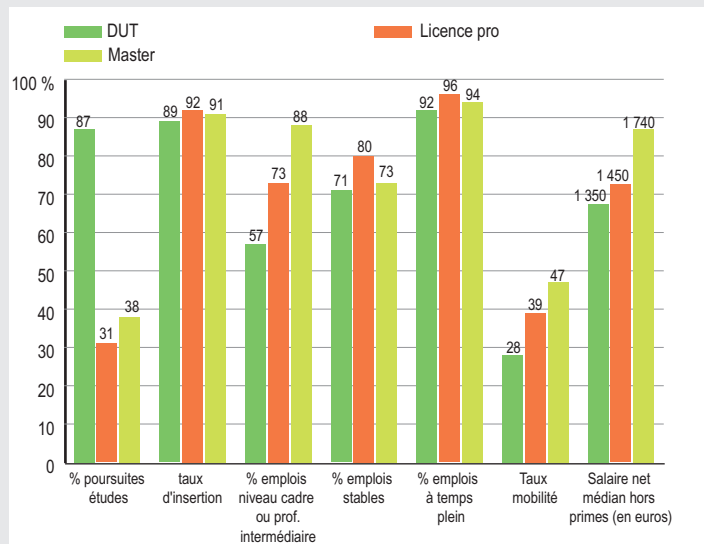
Les données présentées sont issues de la troisième enquête menée par le MESR et les universités publiques françaises de métropole et des DOM (à l'exception de Paris Dauphine, Paris II). Cette enquête a été menée en décembre 2011 auprès de 85 700 jeunes ayant obtenu en 2009 un diplôme de Master, de DUT ou de Licence professionnelle.

Le taux d'insertion est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Il est calculé sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme en 2009. Les diplômés vérifiant ces conditions représentent respectivement 39 %, 55 % et 12 % de l'ensemble des diplômés de master, Licence professionnelle et DUT.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Poursuites d'études et insertion pour les diplômés de DUT, licence professionnelle et Master

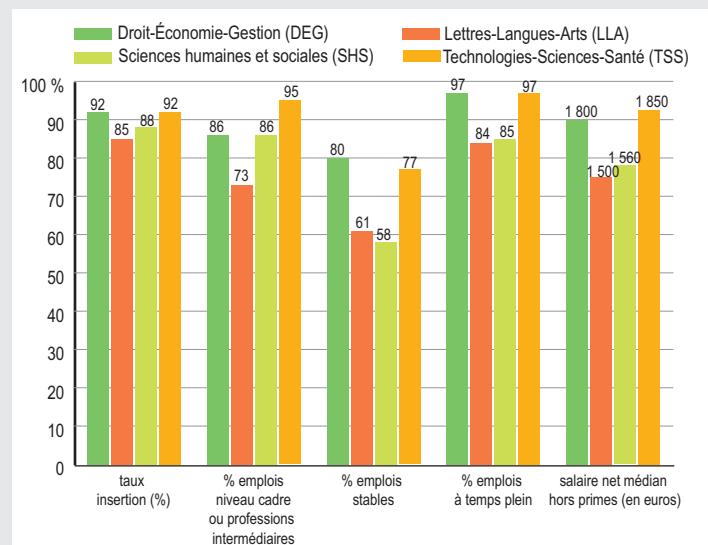
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête sur l'insertion 2011.

02 Insertion des diplômés de Master selon le domaine de formation

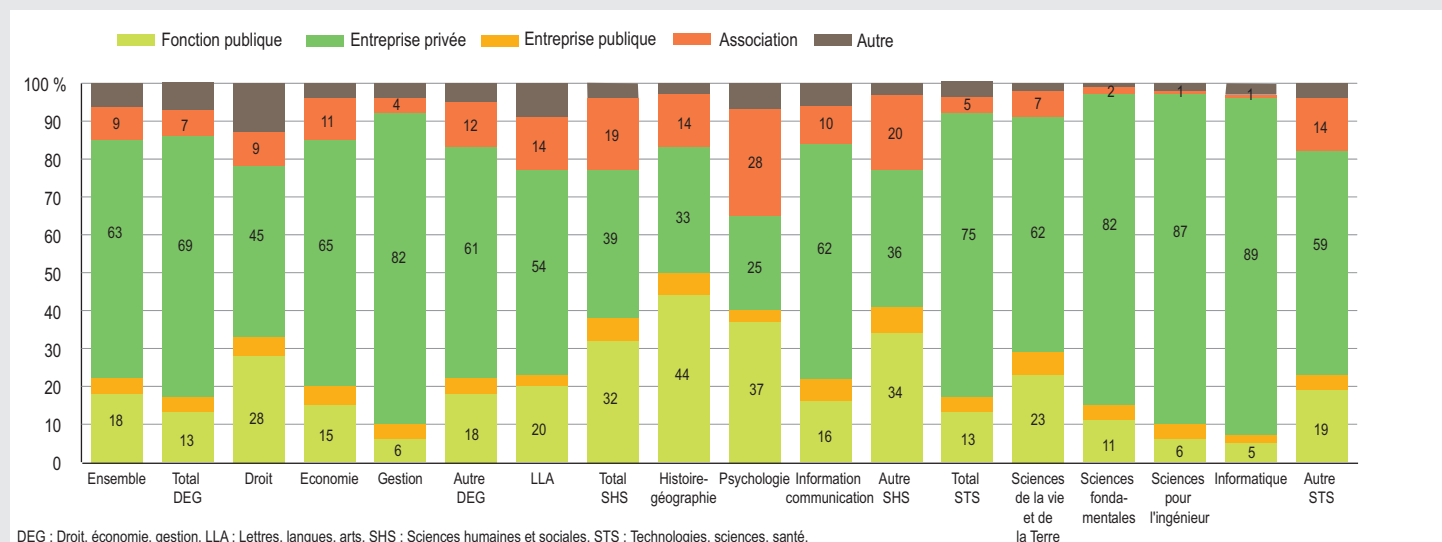
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête sur l'insertion 2011.

03 Répartition des diplômés de Master par type d'employeur selon la discipline (en %)

France métropolitaine + DOM



DEG : Droit, économie, gestion. LLA : Lettres, langues, arts. SHS : Sciences humaines et sociales. STS : Technologies, sciences, santé.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête sur l'insertion 2011.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

